https://www.lepoint.fr/debats/harvard-face-a-trump-steven-pinker-defend-la-liberte-d-expression-22-04-2025-2588000 2.php

Le Point, 24 avril

Steven Pinker: « Les trois quarts des tentatives de censure académique proviennent de la gauche »

De la lutte contre l'antisémitisme à la purge idéologique, le célèbre psychologue décode les vrais enjeux du bras de fer entre son université et le pouvoir trumpiste.



Aux yeux de Steven Pinker, la liberté académique n'est pas un luxe réservé à une élite professorale, mais un fondement des sociétés ouvertes, aujourd'hui plus fragilisées que jamais. © Gage Skidmore/ZUMA/SIPA / SIPA / Gage Skidmore/ZUMA/SIPA

Full text:

La scène n'a rien d'un scénario de fiction dystopique. C'est à Harvard, temple de l'élite intellectuelle mondiale, que se joue un bras de fer au goût d'ingérence idéologique : pressions budgétaires massives, <u>subventions</u> <u>coupées</u>, exigences politiques intrusives... Depuis son retour au pouvoir, l'administration Trump entend imposer à l'université, accusée de tolérer l'antisémitisme et d'être inféodée à l'idéologie « woke », une refonte en règle.

Face à cette offensive sans précédent, l'université a choisi de résister. Par la voix de son président par intérim Alan Garber, elle a déclaré ne pas renoncer à son indépendance ni à ses droits constitutionnels, au prix d'un gel immédiat de 2,2 milliards de dollars de subventions. Parmi ceux qui portent haut cette riposte, Steven Pinker, professeur de psychologie, auteur reconnu et président du Conseil sur la liberté académique de Harvard. Plus que lucide sur les dérives idéologiques minant depuis longtemps l'université de l'intérieur – il a été parmi les premiers à s'en préoccuper publiquement, quitte à se faire traiter de « fasciste » et de <u>subir une campagne</u>, <u>infructueuse</u>, <u>d'annulation</u> –, Pinker n'en défend pas moins fermement son autonomie face aux injonctions venues d'en haut.

Pour *Le Point*, le psychologue revient sur la nature des exigences gouvernementales – allant jusqu'à l'obligation pour les étudiants de prêter allégeance aux institutions fondatrices des États-Unis – et sur les menaces que ces pressions font peser sur la recherche scientifique, la diversité intellectuelle et, plus largement, sur le débat démocratique. Aux yeux du scientifique, la liberté académique n'est pas un luxe réservé à une élite professorale, mais un fondement des sociétés ouvertes, aujourd'hui plus fragilisées que jamais.

Le Point : Vous êtes un ardent défenseur de la liberté académique. Pourquoi est-elle à vos yeux un pilier essentiel de la démocratie et du progrès scientifique ?

Steven Pinker : Parce que nul n'est infaillible ni omniscient. Pour notre espèce, le seul moteur d'un progrès intellectuel et moral, c'est la confrontation des idées : certains les formulent, d'autres en débattent. Rompre cette dynamique, c'est nous enfermer dans l'erreur perpétuelle.

Vous avez depuis longtemps mis en garde contre la censure et la « cancel culture ». Quels sont, selon vous, les mécanismes les plus efficaces pour contrer ces phénomènes au sein des institutions académiques ?

Chaque composante d'une université, de même que chaque règlement, doit reconnaître la valeur fondamentale de la liberté académique. Nul ne peut être sanctionné ou réduit au silence pour avoir exprimé une idée, sauf s'il s'agit clairement d'un acte criminel, tel que l'extorsion, la corruption ou le harcèlement.

Vous affirmez que les universitaires doivent être responsables de la gestion des idées sur le campus. Comment garantir que cette responsabilité ne conduise pas à une forme d'orthodoxie intellectuelle ?

La libre parole ne doit pas être réservée aux seuls universitaires : chacun a le droit de faire entendre son point de vue. Pour prévenir toute dérive vers l'orthodoxie, il faut non seulement garantir la liberté d'expression, mais aussi mettre en place des dispositifs de retour critique et de contrôle, confiés à des comités chargés d'évaluer l'ouverture des départements. Des comités qui ne doivent pas être exclusivement composés de proches ou de pairs des universitaires qu'ils examinent...

Comment analysez-vous la réaction de Harvard face aux pressions du gouvernement fédéral et à la suspension potentielle des financements en lien avec la liberté académique ?

J'ai été l'un des critiques les plus virulents des dérives de Harvard, en signant notamment des articles comme <u>Le problème avec Harvard</u> [en 2014] ou [en 2023 après <u>l'audition catastrophique de Claudine Gay</u> devant le Congrès américain] <u>Un plan en cinq points pour sauver Harvard d'elle-même</u>. Reste que les exigences formulées par le nouveau gouvernement Trump étaient absurdes : elles revenaient à une mise sous tutelle de l'université par l'administration. Aucun établissement d'enseignement supérieur n'aurait pu s'y plier. En outre, elles sont illégales, ce qui place Harvard en position de force pour les contester en justice.

La création du Conseil sur la liberté académique de Harvard, dont vous êtes cofondateur, a-t-elle déjà eu un impact tangible sur le climat de débat au sein de l'université ?

Je le pense, oui. Nous entretenons des relations cordiales avec les présidents, recteurs et doyens de Harvard – y compris <u>Claudine Gay lorsqu'elle était en poste</u> – et tous ont souscrit à l'idéal de liberté académique, quasi absent du discours institutionnel avant notre création. Harvard a d'ailleurs adopté bon nombre des mesures que nous avions préconisées : suppression des « déclarations d'engagement en faveur de la diversité » exigées des candidats à l'embauche, assurance à ne pas prendre publiquement position sur des polémiques étrangères à la vie universitaire, promotion de la pluralité des points de vue au sein des centres et des programmes, et tolérance zéro face aux perturbations ou intimidations émanant d'étudiants manifestants, dès lors qu'elles portent atteinte à la liberté d'expression d'autrui.

Vous avez affirmé que la liberté académique était aujourd'hui plus menacée qu'à l'époque du maccarthysme. Pourriez-vous expliciter ce constat ?

FIRE, la première association américaine de défense de la liberté d'expression dans le monde académique et universitaire, consigne les menaces visant les universitaires depuis 2000, et ses données montrent une nette augmentation ces dernières années. Entre 2014 et 2022 aux États-Unis, on recense ainsi 877 tentatives de sanction d'universitaires pour des propos protégés par la Constitution, 114 incidents de censure et 156 licenciements (dont 44 professeurs permanents), avec un pic en 2021. On notera qu'Harvard détient ici le record de tentatives de sanctions, comme de sanctions effectives. Au total, les 10 meilleures universités du pays consignent 113 tentatives de sanction, avec près des trois quarts (73 %) provenant de la gauche.

Face à la politisation croissante du corps enseignant, notamment à Harvard, quelles mesures concrètes pourraient être mises en place pour favoriser une plus grande diversité intellectuelle au sein des universités ?

Les « comités de visite » sont désignés par les instances dirigeantes de Harvard pour rendre compte au doyen du bon fonctionnement des départements et programmes. En pratique, ils se composent d'alliés des départements qu'ils sont censés superviser. Mais ils pourraient tout à fait se voir confier la mission d'évaluer la diversité intellectuelle au sein de l'ensemble des départements...